



Tél. : 04.77.27.80.09
Fax : 04.77.27.86.94
Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Réunion du conseil municipal de PONCINS du jeudi 25 février 2016

Séance Publique.

Madame Marlène BERTHON et Monsieur Régis CHARNAY étaient absents.

1. Compte rendu de la réunion du mercredi 16 décembre 2015.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du mercredi 16 décembre 2015.

2. Approbation du compte de gestion 2015 du budget de la commune

Le compte de gestion 2015 du budget de la commune, établi par Madame LAVOISIER, Percepteur, est approuvé à l'unanimité. (*Délibération n°25-02-2016 - 1*)

3. Approbation du compte de gestion 2015 du budget assainissement

Le compte de gestion 2015 du budget assainissement établi par Madame LAVOISIER, Percepteur, est approuvé à l'unanimité. (*Délibération n°25-02-2016 - 2*)

4. Approbation du compte administratif 2015 du budget de la commune

Recettes de fonctionnement	545 649.53 €	
Dépenses de fonctionnement	459 058.66 €	
Excédent de l'exercice	86 590.87€	
Report exercice antérieur	381 369.29 €	
Résultat de clôture		467 960.16 €
Recettes d'investissement	183 910.91 €	
Dépenses d'investissement	72 047.50 €	
Excédent de l'exercice	111 863.41 €	
Excédent antérieur	54 493.70 €	
Résultat de clôture		166 357.11 €
<u>Restes à réaliser</u>		
Dépenses investissement		- 5 000.00 €
- Résultats définitifs investissement		161 357.11 €

Le compte administratif du budget communal est approuvé à l'unanimité.
(*Délibération n° 25-02-2016 - 1*)

5. Approbation du compte administratif 2015 du budget assainissement

Recettes d'exploitation	64 985.31 €	
Dépenses d'exploitation	60 569.00 €	
Excédent de l'exercice	4 416.31€	
Report exercice antérieur	77 596.70€	
Résultat de clôture		82 013.01 €

Recettes d'investissement	26 873.02 €	
Dépenses d'investissement	22 611.02 €	
Excédent	4 262.00 €	
Excédent antérieur reporté	159 913.47 €	
Résultat de clôture		164 175.47 €

Le compte administratif du budget assainissement est approuvé à l'unanimité.
(*Délibération n° 25-02-2016 - 2*)

6. Affectation des résultats budget de la commune

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 161 357.11€ en recette investissement (compte 001) et la somme de 467 960.16€ en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal. (*Délibération n°25-02-2016 - 1*)

7. Affectation des résultats budget assainissement

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 164 175.47 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 82 013.01 € en recettes de fonctionnement (compte 002) pour le budget assainissement. (*Délibération n° 25-02-2016 - 2*)

8. Schéma de mutualisation

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit : « *qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des Conseils Municipaux, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Il prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'EPCI et des communes membres concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement* ».

Monsieur le Maire explique que ce travail a été réalisé au sein de la communauté de communes de FEURS-EN-FOREZ durant l'année 2015. Il présente le document finalisé avec les différentes pistes de mutualisation envisagées ; commande publique/achat, remplacement, hygiène et sécurité, juridique, partage de matériel, finances/contrôle de gestion.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le schéma de mutualisation de la communauté de communes de Feurs-en-Forez. (*Délibération n°25-02-2016 - 3*)

9. Renouvellement de la plateforme pour la dématérialisation des marchés publics du Département de la Loire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a adhéré à l'offre d'accompagnement proposée par le Département de la Loire concernant la mise à disposition de la plateforme de dématérialisation des marchés publics.

La convention de partenariat étant arrivée à échéance, le Département nous invite à renouveler cette adhésion à la solution de dématérialisation des marchés publics.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés publics. (*Délibération n° 25-02-2016 - 4*)

10. Adhésion au SIG WEB départemental : Géoloire 42

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le service proposé par le Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire (SIEL) pour l'accès à la plateforme SIG (Système d'Information Géographique) départementale, Géoloire42 pour un coût de 220 € par an pour l'offre de base et 120 € par an pour l'option grand public.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au SIG WEB.
(*Délibération n° 25-02-2016 - 5*)

11. Convention de partenariat pour l'Atlas de la Biodiversité

Le conseil municipal prend connaissance de la convention avec la FRAPNA Loire concernant l'atlas de la biodiversité de la commune et autorise, par 1 abstention et 12 pour, Monsieur le Maire à signer cette convention.

12. Vente des concessions au cimetière

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que lors des ventes de concessions au cimetière, un tiers de la somme était versée au CCAS. Celui-ci étant dissous depuis le 1^{er} janvier 2016, la totalité des ventes sera attribuée au budget général. Le conseil municipal approuve à l'unanimité. (Délibération n° 25-02-2016 - 6)

13. Présentation de divers devis pour demande de subventions

Monsieur le Maire présente différents devis pour demande de subventions :

- Aménagement de la cuisine de la cantine :	PATAY	7 269.00 € HT
- Mobilier pour la bibliothèque	St Etienne Bureau	1 226.35 € HT
- Volets bâtiment communal près de la mairie	JLR Menuiserie	4 523.49 € HT
- Photocopieur mairie	EQUINOX	4 800.00 € HT
- Convecteurs maternelle et salle annexe	EURELEC	3 166.31 € HT
- Débroussailleuse	DESSETINES HUPIN	13 000.00 € HT
- Dénomination des voies	LA POSTE	3 045.49 € HT

14. Courriers

- de Monsieur René-Miguel ROLAND pour acheter une partie du chemin rural (devant le château des Perrichons) et de Madame Geneviève JEANSON pour acheter une partie du chemin rural à Rampeau. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas vendre ces deux parties de chemin.
- du SDIS 42 concernant la participation 2016 qui s'élève à 17 107 €.
- de Monsieur Jean-François MERAUD (Inspecteur de l'éducation nationale) qui quitte la circonscription et est remplacé par Madame Sandrine RIVIER.
- de l'AMF 42 relatif aux relations avec la Tribune-Le Progrès.
- de Monsieur Paul SALEN concernant les heures de fermeture des bureaux de vote pour la Présidentielle.

15. Information

- Constitution d'une commission numérotation des maisons et dénomination des voies : tout le conseil municipal ainsi que le conseil municipal Jeunes.
- Mise en ligne du site Internet, consultable à l'adresse www.commune-poncins.fr

16. Réunions

Commission finances pour la préparation du budget : **Mardi 22 mars 2016 à 20h30**

Présentation différents scénarii COCA : **Mercredi 23 mars 2016 à 20h30**

Réunion du conseil municipal : **Mardi 5 avril 2015 à 20h30**

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 26 février 2016

Le Maire

Julien DUCHÉ

